

# Recharge ouverte au public : quelles solutions IRVE ?

RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES



co-organisé avec



# GRAND Circuit

une création originale

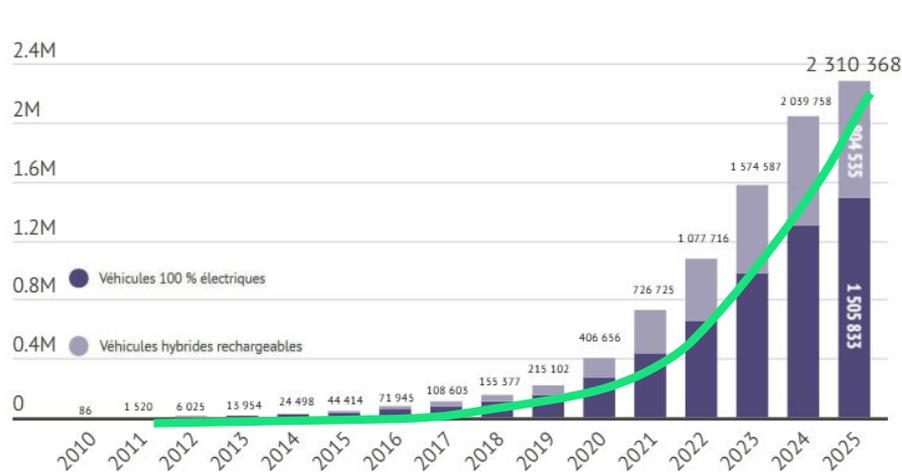
AMÉLIORONS  
LA VILLE

Avere-France



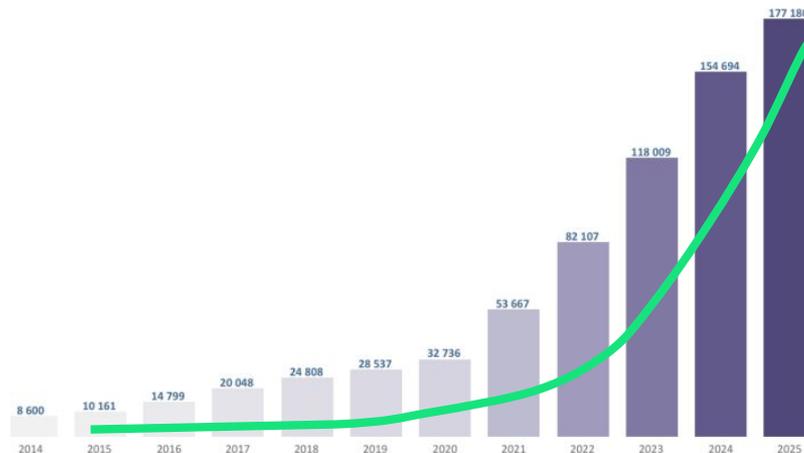
# Analyse des tendances

100% électrique : 17,8% des ventes



Evolution des immatriculations des véhicules électriques neufs

+11% PDC ultrarapides  
28 428 PDC en voirie  
5 fois + de stations de recharge que de stations services



Evolution du déploiement des infrastructures de recharge ouvertes au public

# Les dispositifs de soutien



En voirie et à la demande\*

**30%**

Couvrant les coûts de fourniture et d'installation (sous conditions)

**1 000 à 9 000 €**

Par point de recharge  
(< 11kw jusqu'à > 140 kW)

Gestionnaire du réseau de distribution (Enedis, UEM...)

Prise en charge des coûts de raccordement

**75%**

jusqu'au 31 décembre 2025

**+34%**

points de charge financés par Advenir en 8 mois

# Faire de l'IRVE un service essentiel accessible à tous

Fournir un guide méthodologique pour le déploiement des IRVE, en analysant les options techniques, juridiques et financières, et en identifiant les bonnes pratiques.

1

Aider les collectivités à faire des choix éclairés et adaptés à leurs spécificités. Et ce, dans un marché encore instable où les modèles économiques privés ne sont pas toujours viables, surtout en zones moins denses.

2

Mettre en exergue des exigences du marché et les risques d'investissement, de sorte à permettre une meilleure prise en compte de ceux-ci par les prescripteurs publics.

3

Identifier les facteurs clés de succès et les axes d'amélioration pour des projets innovants et performants dans le temps.



# Annexe

**Vous trouverez après cette slide  
des détails de la présentation ainsi  
que des éléments complémentaires  
à l'intervention et la fiche contact**



# Contact



**Aubin Bernard**  
Responsable des relations institutionnelles



GRAND  
**Circuit**

une création originale

 AMÉLIORONS  
LA VILLE

Syndicat Intercommunal d'énergies  
de Maine-et-Loire (SIéML)



**SIéML**

Syndicat intercommunal  
d'énergies de Maine-et-Loire



# PARTIE 1 SIEMML

# Le SIÉML

# SIÉML

Syndicat intercommunal  
d'énergies de Maine-et-Loire



**Distribution  
électrique**

Autorité organisatrice  
et travaux réseaux



**Distribution de gaz**

Autorité organisatrice  
et écosystèmes gaziers



**Distribution  
de chaleur  
et de froid**



**Sobriété et efficacité  
énergétique**



**Infrastructures  
de mobilité durable**



**Production  
d'EnR**



**Conseil, ingénierie  
et stratégie énergétique**



**Géodata, SIG  
et PCRS**



**Éclairage  
public**



**Réseaux d'objets  
connectés**



**Infrastructures  
de communications  
électroniques**



**Planification énergétique  
et urbanisme**

## Son positionnement sur la mobilité électrique

2015: un maillage « de secours » de 186 bornes sur l'ensemble du département

2019/2022: un maillage complémentaire en zone rurale pour arriver à 220 bornes

2022: Validation du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE)



# Loi LOM – Les obligations



## Le pré-équipement



## L'équipement

	BATIMENTS RESIDENTIELS	BATIMENTS NON RESIDENTIELS		Nb de places à équiper pour des parcs de stationnement de plus de 10 places		
				Entre 11 et 20	Entre 21 et 200	> 200
PC déposé à compter du 11 mars 2021 (neuf ou rénovations)	Art L113-12	Art L113-12	Bâtiments non résidentiels (parcs de stationnement à l'intérieur ou jouxtant) neufs ou faisant l'objet d'une rénovation importante incluant le parc de stationnement ou son installation électrique	Au moins un emplacement accessible PMR		Au moins deux emplacements dont l'un est réservé PMR
Nombre de places de stationnement à pré-équiper pour des parcs supérieurs à 10 places	100% des places	20% des places et un point de charge accessible PMR  (2 points de charge accessibles PMR quand > à 200 places)	Bâtiments à usage mixte neufs ou faisant l'objet d'une rénovation importante (parcs de stationnement à l'intérieur ou jouxtant) à usage majoritaire non résidentiel			
Réservation de puissance de raccordement pour l'alimentation des infrastructures de recharge	Au moins 20% de la totalité des places, avec un minimum d'une place	Au moins 20% de la totalité des places, avec un minimum d'une place	Bâtiments non résidentiels existants au 1er janvier 2025	Au moins un emplacement accessible PMR + un point de charge par tranche de 20 emplacements sauf travaux d'adaptation importants		
			Parcs de stationnement gérés en délégation de service public, en régie ou via un marché public			Au moins un emplacement accessible PMR + un point de charge par tranche de 20 emplacements sauf travaux d'adaptation importants + sur délibération, les collectivités compétentes peuvent répartir les IRVE dans les parcs de stationnement de leur territoire pour prendre en compte la réalité des besoins des usagers, les difficultés techniques d'implantation ou les coûts d'aménagement

# Loi LOM – Kézako ?

La mobilité des personnes en situation de handicap facilitée



100 % des informations sur l'offre de mobilité accessibles et la possibilité de faire un trajet porte-à-porte avec un seul titre de transport



Un nouveau cadre pour les solutions en libre-service



Un forfait mobilité durable : jusqu'à 400€/an pour aller au travail en vélo ou en covoiturage



Un plan pour développer le covoiturage



Le déploiement de zones à faibles émissions pour un air plus respirable



La priorité à la remise en état de nos réseaux routier et ferroviaire



Un plan sans précédent pour développer les transports en commun et désenclaver les territoires



Un accompagnement à la mobilité pour tout demandeur d'emploi



Des navettes autonomes en circulation dès l'année 2020



Des solutions alternatives à la voiture individuelle sur 100% du territoire



Un plan vélo pour tripler sa part dans les déplacements d'ici 2024



Le déplacement du véhicule électrique facilité grâce aux bornes de recharges électriques



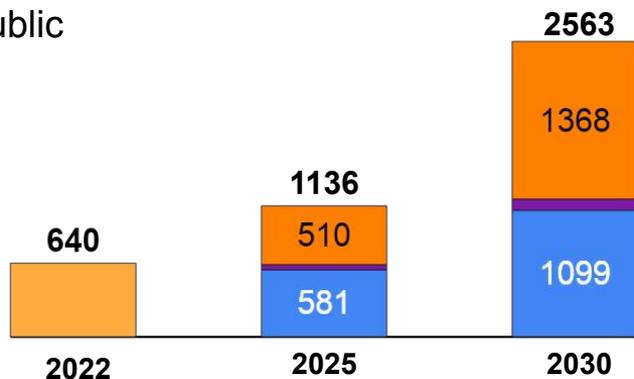
Une augmentation de 40% des investissements pour améliorer les transports du quotidien



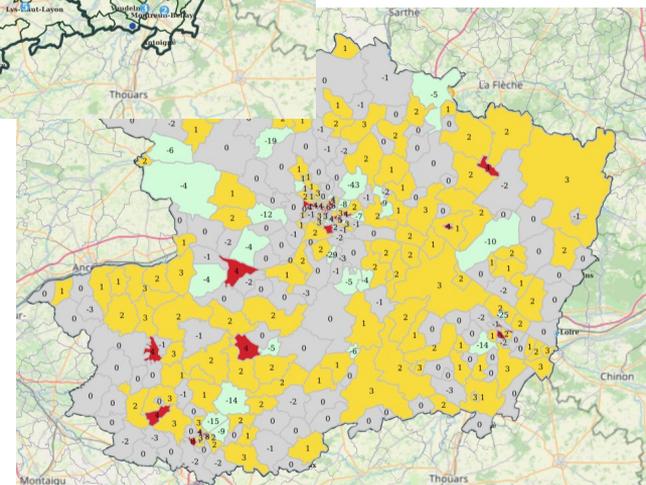
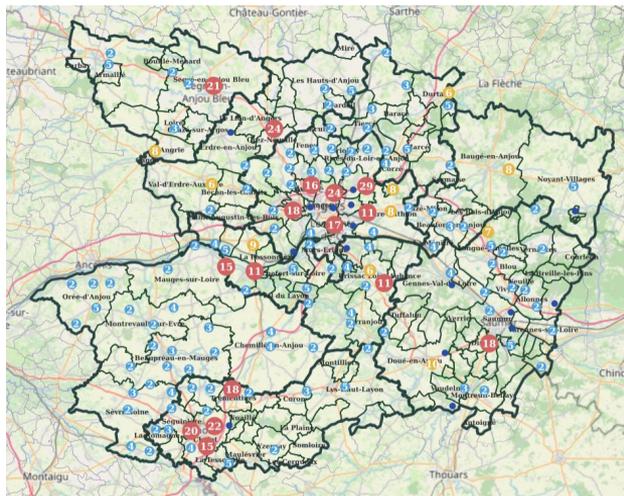
Le permis de conduire moins cher et plus rapide

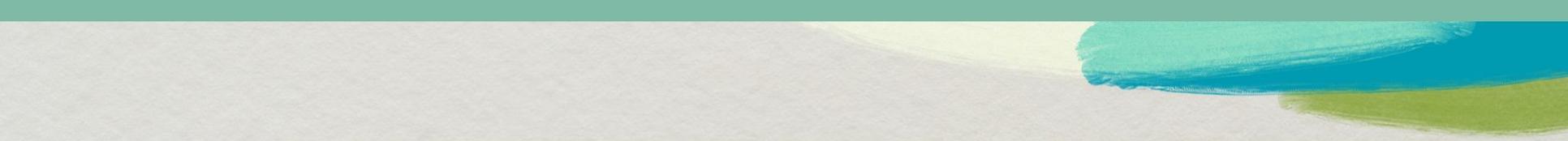
# SDIRVE – Le travail départemental réalisé

- Destination
- Transit
- Résidentiel public



Année de projection	2022	2025	2030
Ratio de VE & VHR par PDC	15	26	40





# PARTIE 2 SIEMML

# Mixité de l'offre et de la puissance

## Typologies d'usage

  
Recharge résidentielle  
publique



Pour les personnes sans  
garage privatif ou non  
équipé

  
Recharge de transit



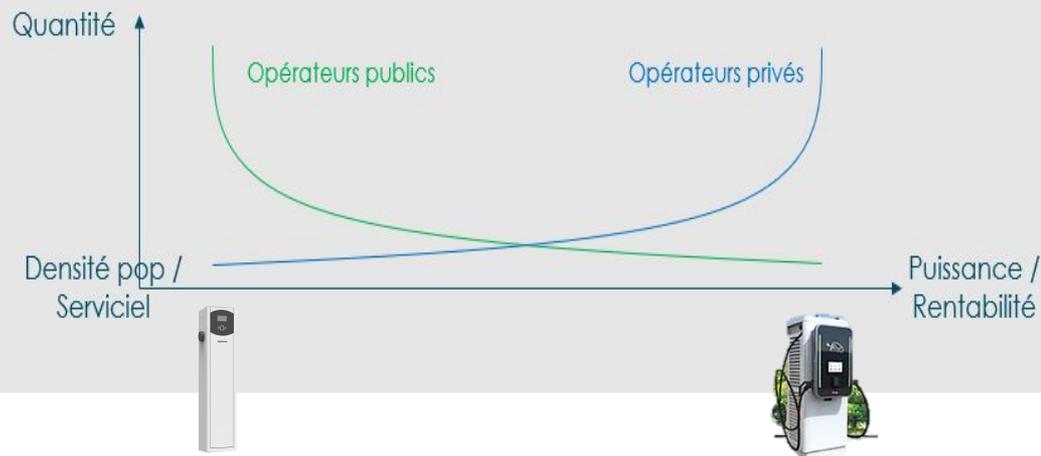
Pour les grands trajets,  
grands rouleurs ou en  
urgence

  
Recharge à destination



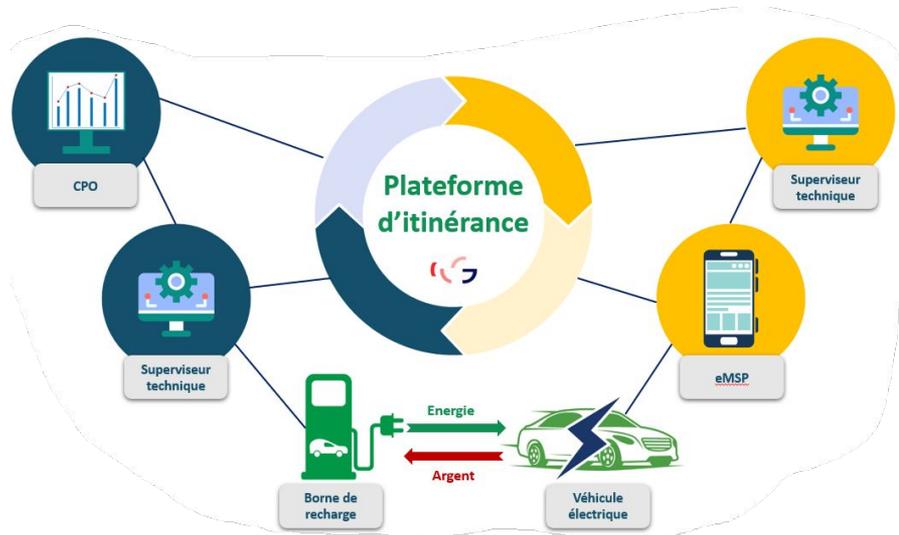
Par opportunisme  
(courses, rdv,  
restaurant, ...)

## Positionnement des opérateurs



# Les opérateurs de recharge et offres tarifaires

## L'écosystème de la recharge



**CPO**

Gestionnaire d'énergie	AODE
Maintenance	dbt, JSG, BOUYGUE ENERGIE
Exploitation / Supervision	izivia, BOMBIER, CITEOS

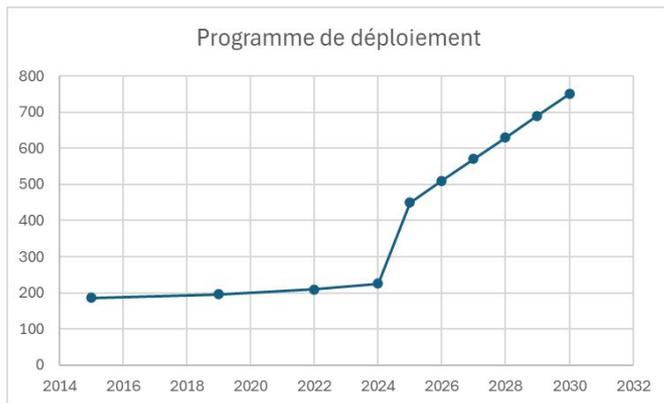
**Borne de recharge**

Propriétaire foncier	Collectivités et EPCI
Fournisseur de bornes	Schneider Electric, ABB, MADIC, legrand
Installateur	Beev, G3EA, SPOT
Fournisseur d'énergie	edf, ENGIE, screwsteur, 7E

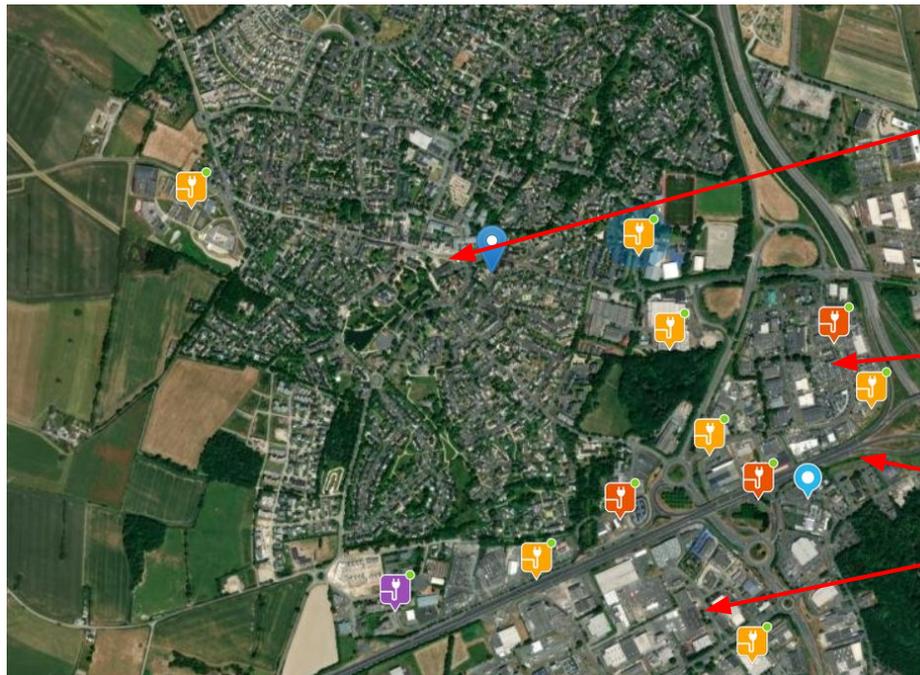
**eMSP**

Accès à la recharge	Quest Charge, freshmile
Facturation & Paiement	ELECTRA, fulli
Service client / Assistance	Chargemap

# Déploiement du SIEML et difficultés rencontrées



- 2015: 186
- 2025: 450
- 2030: 750



Centre  
bourg  
historique

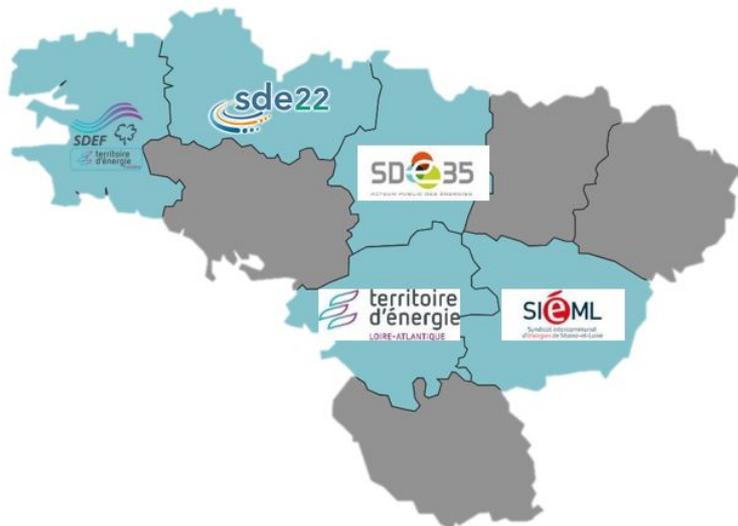
Zone  
commerciale  
et hôtelière

Voie rapide

Zone  
d'activités

*Exemple de Beaucouzé*

# Le SIÉML, Ouest Charge et sa structuration



Le réseau de bornes publiques qui vous accompagne dans votre quotidien

Une seule carte d'accès pour



Plus de 2200 points de charge sur 5 départements + 3 réseaux partenaires



Des bornes accessibles 24/7



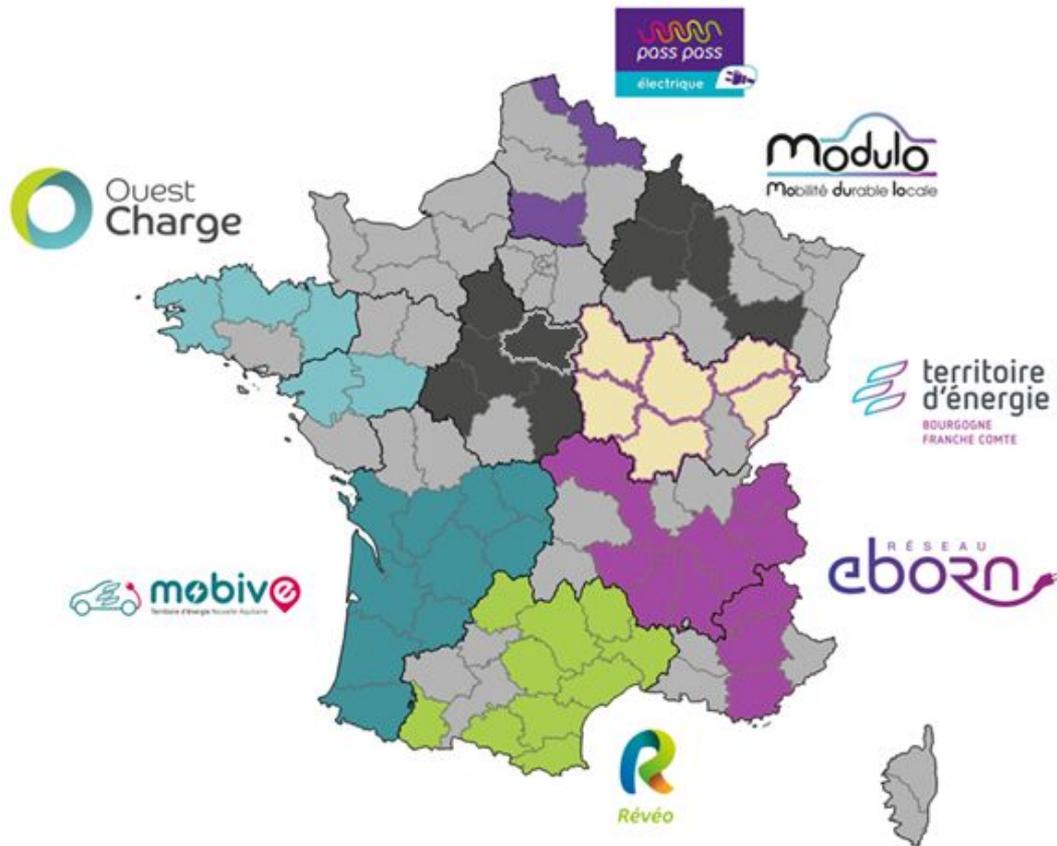
Une assistance accessible 24/7

Une application mobile pour

- Vérifiez la disponibilité en temps réel,
- Lancer et suivre votre recharge,
- Gérez votre compte,

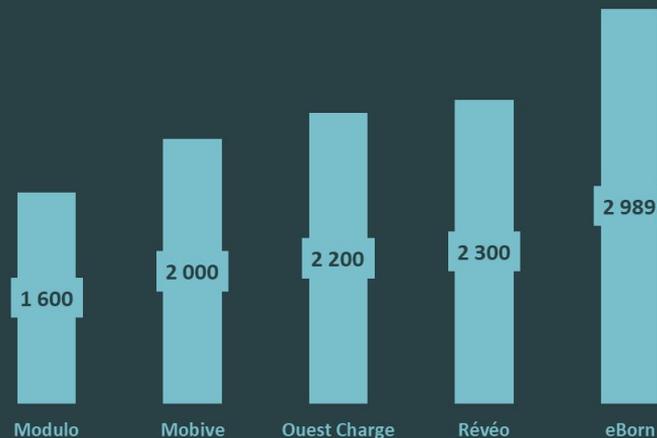


# Structuration des réseaux publics dans cet écosystème



SI<sup>é</sup>ML  
Syndicat intercommunal  
d'énergies de Maine-et-Loire

NOMBRE DE POINTS DE CHARGE A DATE





WEBTOON.JE-ROULE-EN-ELECTRIQUE.FR

Comme pour Thomas,  
il n'y a qu'un (dé) clic  
pour passer à la //  
mobilité électrique

